

Offre aux étudiants en génie



Assurances

Protéger le revenu des étudiants en génie du Canada

En quoi consiste l'offre des étudiants en génie ?

Réduction de 25 % de la prime pour les étudiants en génie qui souscrivent une assurance invalidité personnelle auprès de RBC Assurances !



Qui est admissible ?

Les étudiants inscrits à leur dernière année de baccalauréat en génie dans une université approuvée figurant sur la liste de l'offre aux étudiants en génie ou les étudiants en dernière année de maîtrise en génie d'une université au Canada.

Caractéristiques clés

- Couverture visant à vous aider à combler votre perte de revenu et à payer vos factures en cas d'incapacité de travailler par suite d'une blessure ou d'une maladie.
- Admissible à une dispense des primes pendant huit mois.
- Processus de souscription simplifiée sans tarification médicale ou financière.
- Prestation mensuelle allant de 450 \$ à 3 500 \$ par mois.
- Réduction de 25 % de la prime du produit d'assurance invalidité de la Série Professions®.
- Offre spéciale d'augmentation de la couverture après l'obtention du titre d'ingénieur professionnel, sous réserve de la limite de souscription applicable à la première année d'exercice (4 500 \$).
- Possibilité de souscrire une couverture additionnelle à l'avenir, sans tarification médicale.
- Couverture transférable qui vous suit, peu importe où votre carrière vous mène.



En savoir plus sur cette offre. Communiquez avec moi dès aujourd'hui !